

Écrevisse à pattes blanches

Austropotamobius pallipes (Lereboullet, 1858)



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000 → 1092
Convention de Berne → Annexe III
Directive Habitats-Faune-Flore → Annexes II & IV

Liste rouge :

- Monde : en danger
- France : vulnérable

**PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL**

DESCRIPTION

D'aspect général, l'Écrevisse à pattes blanches ressemble à un petit homard d'une taille adulte de 8 à 12 cm. Son corps est segmenté portant une paire d'appendices par segment. La tête et le thorax sont soudés, ce dernier porte trois paires de « pattes mâchoires » et cinq paires de « pattes marcheuses ».

BIOLOGIE

Habitat

Espèce inféodée aux cours d'eau dans des milieux lotiques (eaux courantes) et lenticues (eaux calmes), aux eaux froides, bien oxygénées, non polluées, avec un minimum de calcaire (2.8 mg/l, plus généralement 5 mg/l). Elle est typique des ruisseaux de moyenne montagne, qui correspondent à l'habitat de la Truite, mais elle évite les zones très froides situées près des sources. Elle apprécie les milieux riches en abris variés la protégeant du courant ou des prédateurs. Il lui arrive également d'utiliser ou de creuser un terrier dans les berges meubles en hiver.

Activité

Peu active en hiver et en période froide, l'Écrevisse à pattes blanches a une activité plutôt nocturne. La journée, elle reste généralement cachée. Elle présente généralement un comportement grégaire.

Alimentation

De nature variée, les proies des Écrevisses à pattes blanches sont des macro-invertébrés mais aussi des larves, des têtards de grenouilles, et de petits poissons. L'été, les adultes consomment une part importante de végétaux terrestres et aquatiques.

Reproduction

La période de reproduction s'étale d'octobre à juin et les accouplements ont lieu entre novembre et décembre.

RÉPARTITION

En France : Historiquement présente partout et en abondance en France, c'est une espèce qui a énormément régressé, ses populations sont désormais très fragmentées et isolées.

En Limousin : Le contexte régional est tout à fait comparable à la situation nationale, l'Écrevisse à pattes blanches a très fortement régressé, elle n'est plus présente que sur quelques rares sites et plutôt implantée en tête de bassin.

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Habitat

- Exigences écologiques très élevées : eau claire, peu profonde, d'excellente qualité, très bien oxygénée (au minimum 5 mg/l d'O₂), neutre à alcaline, de concentration en calcium (généralement importante >5 mg/l et fraîche <20°C).

- La qualité de l'habitat est fondamentale pour l'écrevisse et notamment à la présence de caches telles que les racines, sous berges, etc...

MENACES

Sur l'habitat

- Modification physique du milieu : matières en suspension, envasement, destruction des habitats et abris...qui rendent le milieu homogène.

- Menaces éco-toxicologiques : pollution du milieu.

- Modifications de température liée à la présence de plans d'eau.

Sur l'espèce

- Menaces biologiques : Écrevisses exotiques envahissantes, Rat musqué et Ragondin.

- Espèce extrêmement sensible aux modifications de son milieu de vie.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

Gestion de l'habitat


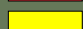

- Restaurer les berges naturelles avec des essences autochtones.
- Limiter l'enrésinement.
- Limiter l'influence thermique des plans d'eau.

Gestion de l'espèce

- Contrôler les populations invasives (campagnes de captures).

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Période de sensibilité	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red	Red	Red

-  Période très sensible
-  Période potentiellement sensible (à définir avec l'animateur du site Natura 2000 concerné)
-  Période de sensibilité réduite

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation
des Ressources
et du Patrimoine Naturel**
(VERPN/DREAL)



Décembre 2014



Avec la participation de la
**Maison de l'Eau
et de la Pêche
de la Corrèze**
(MEP 19)

Photos

Ecrevisse à pattes blanches : P. Baffie (ONEMA)
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)